

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2021 53 LO 0370 004 – CHAMP DEP 65 ANS MESS 2021

DIVISION 1 – POULE A Journée 1 - 17/09/2020

53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 Exempte

Journée 2 - 24/09/2020

53 37 0212 RS. ST CYR 1 Exempte
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1

Journée 3 - 01/10/2020

53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
53 37 0189 TC ESVRES 1 Exempte

53 37 0051	US. ST PIERRE 1	MARTIN	Gerard	06 45 82 46 25	02 47 63 04 16	gerard.martin0@orange.fr
53 37 0189	TC ESVRES 1	TOUCHET	Janick	06 42 48 67 85	02 47 26 47 73	jannick.touchet@orange.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 1	REUILLER	Denis	06 32 96 59 53	02 47 42 51 49	reuiller.denis@neuf.fr

REGLEMENT (joueurs nés en 1956 et avant)

CE CHAMPIONNAT SE JOUE AVEC LES CLASSEMENTS DE SEPTEMBRE 2020 JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE PUIS CLASSEMENT OCTOBRE SI CONNU

LES JOUEURS PARTICIPANTS DOIVENT ETRE TITULAIRES DE LA LICENCE 2021 AU PLUS TARD LE 16 SEPTEMBRE 2020

- Dans ce championnat, un joueur de +70 ans peut participer à condition de ne pas avoir joué dans le championnat +70 Messieurs pour la saison sportive 2021

- Une personne qui aura joué 1 fois dans ce championnat ne pourra pas jouer en phase départementale 35+ qui évoluera en janvier-février 2020.

- 2 simples et 1 double. Le joueur de simple 1 ne peut pas disputer le double. Le double compte 2 points

- ordre des rencontres : simple n° 2, puis double et enfin simple n° 1 .

- simple et double : format 2 : sets à 6 jeux, 3^{ème} set au super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart (rentrer 1/0 dans la Gestion Sportive). Jeu décisif aux 2 premiers sets – PAS DE POINT DECISIF.

- entente de clubs possible.

- un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

Pour tout problème concernant ce championnat, contacter par ordre de priorité :

1- Jean Pierre GEORGET au 06 98 59 37 15 ou par mail georgetjp@gmail.com (réfèrent)

2- le Comité 37 au 02 47 44 38 01 ou par mail au comite.indre-et-loire@fft.fr

3- Christophe VENET au 06 74 91 00 53 ou par mail : tof37@hotmail.com (Responsable Commission)

Attention : le club recevant doit saisir la feuille dans les 48h au maximum à compter de la date de la rencontre en se connectant sur le site de la « GESTION SPORTIVE » (<http://www.gs.applipub-fft.fr>).

Pas d'envoi de feuille de match au comité :

En cas de litige ou erreur de saisie, scanner la feuille de match à Mr Jean Pierre GEORGET en mettant le Comité en copie.

Pour tout problème de modification de date de rencontre :

Merci d'envoyer un e-mail au comité avant la date de rencontre avec en copie le capitaine de l'équipe adverse et Mr Jean Pierre GEORGET (réfèrent) en indiquant le motif du report